

# CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2017

**ETAIENT PRESENTS** : CETTIER Patrick, DESESTRET Mireille, PASSAS Jean-Claude, BLANC David, NURY Yvan, BALTHAZARD Isabelle, BILLON Pascale, BUTAUD Josette, CHAPOUTIER Nicolas, DESBOS Marie-Chantal, LASANCE Marion, LUBAC Jean-François, MARTIN Laurence, PEYROT Alain

**ABSENTE EXCUSE** : ENGELVIN Danielle

Le PV du 26 janvier 2017 est adopté à l'unanimité.

Accord du conseil pour ajouter les délibérations suivantes :

- demande de subvention pour l'extension de l'assainissement collectif au village,
- convention pour interventions musicales à l'école

## **Présentation du PLU par le CAUE**

Mme Anaïs Piolet du CAUE a présenté le PLU et répondu aux diverses questions des conseillers.

## **Adhésion au CAUE**

Le conseil donne son accord pour l'adhésion au Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement moyennant une participation financière de 160 € pour l'année 2017.

## **Choix du bureau d'études pour le PLU**

Une consultation a été faite pour le marché d'étude pour l'élaboration du plan local d'urbanisme. Sept dossiers de candidature ont été reçus. Après analyse et audition des trois offres les mieux disantes, il a été décidé de retenir l'offre du bureau d'études, Géonomie de Lyon pour un montant H.T. de :

- tranche ferme : 31 602,50 €
  - tranche conditionnelle (réalisation de l'évaluation environnementale) : 2 500,00 €
- soit un montant total de 34 102,50 € H.T.

## **Commission PLU**

Une commission pour l'élaboration du PLU est créée : PASSAS Jean-Claude, BILLON Pascale et MARTIN Laurence.

## **Vote des 3 taxes**

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux :

- Taxe d'habitation : 9%
- Taxe sur le foncier bâti : 14%
- Taxe sur le foncier non bâti : 62%

## **Vote des subventions**

M. le Maire rappelle que les subventions ne sont plus reconduites systématiquement chaque année. Elles seront versées après réception d'une demande écrite, accompagnée du bilan financier et du compte-rendu de la dernière assemblée générale.

## **Vote des Comptes Administratifs et des Comptes de Gestion 2016**

### **Commune**

<u>Fonctionnement</u>		<u>Investissement</u>	
Dépenses	352 142.36	Dépenses	129 951.00
Excédent fonct. 2015	533 658.55	Déficit investis. 2015	49 777.47
Recettes	479 733.91	Recettes	86 181.02
Résultat de clôture	+ 661 250.10	Résultat de clôture	- 93 547.45

### **Assainissement**

<u>Fonctionnement</u>		<u>Investissement</u>	
Dépenses	45 104.30	Dépenses	12 965.66

Excédent fonct. 2015	114.47	Excédent invest. 2015	44 438.08
Recettes	47 222.63	Recettes	21 501.52
Résultat de clôture	+ 2 232.80	Résultat de clôture	+ 52 973.94

### **Lotissement « Le Haut des Agrèves »**

<u>Fonctionnement</u>		<u>Investissement</u>	
Excédent fonct. 2015	+ 52 917.11	Déficit investis. 2015	- 34 732.96

Les comptes administratifs et comptes de gestion 2016 sont adoptés à l'unanimité.

### **Vote des budgets 2017**

#### **Commune**

<u>Fonctionnement</u>		<u>Investissement</u>	
Dépenses	1 017 284.00	Dépenses	506 136.00
Excédent fonct. reporté	567 702.65	Déficit d'invest. reporté	93 547.45
Recettes	449 581.35	Recettes	599 683.45

#### **Assainissement**

<u>Fonctionnement</u>		<u>Investissement</u>	
Dépenses	76 538.01	Dépenses	418 725.46
Excédent fonct. Reporté	2 232.80	Excédent invest. reporté	52 973.94
Recettes	74 305.21	Recettes	365 751.52

### **Lotissement « Le Haut des Agrèves »**

<u>Fonctionnement</u>		<u>Investissement</u>	
Dépenses	52 917.11	Déficit d'invest. reporté	34 732.96
Excédent fonct. Reporté	52 917.11	Recettes	34 732.96

Ces budgets sont votés à l'unanimité.

### **Commission appel d'offres assainissement**

Une commission d'appel d'offres pour les travaux d'assainissement doit être constituée.

Sont élus membres TITULAIRES :

- PASSAS Jean-Claude
- BLANC David
- DESBOS Marie-Chantal

Sont élus membres SUPPLEANTS :

- MARTIN Laurence
- BILLON Pascale
- DESESTRET Mireille

### **Convention pour entretien Viarhona**

Le Département a souhaité contractualiser l'entretien courant de la Viarhona avec les EPCI. La Communauté d'Agglomération Hermitage-Tournonais-Herbasse-Pays de St Félicien a délégué cet entretien aux communes se trouvant sur l'itinéraire de la Viarhona en échange d'une contribution financière.

La commune de St Jean de Muzols assurera les prestations d'entretien, d'exploitation et de petites réparations sur le tronçon de Lemps qui est de 0.664 km, le linéaire de St Jean de Muzols étant de 3.277 km.

Le Maire est autorisé à signer la convention avec la Communauté d'Agglomération et la commune de St Jean de Muzols pour une durée de cinq ans avec renouvellement par tacite reconduction.

### **Avis sur le PPRi**

La Préfecture a transmis à la commune le projet de Plan de Prévention des Risques liés à l'inondation du Rhône et de ses affluents (Ruisseaux des Perrets, de la Crouzette et de la Tuilière). Ce PPRi doit

être soumis pour avis au conseil municipal dans le cadre de la procédure de consultation officielle.  
Ce projet de Plan de Prévention des Risques liés à l'inondation du Rhône et de ses affluents est approuvé par le conseil.

#### **Location logement Maison Blachon**

Mme Bourlion Annie a quitté le logement gauche de la Maison Blachon. Accord du conseil pour la candidature de M. Jonathan Savin et Mme Stacy Michel à compter du 21 avril 2017. Le loyer est de 394€, les charges de 20 € avec réajustement en décembre.

#### **Demande de subvention pour extension assainissement collectif au village**

Accord du conseil pour la demande de subvention auprès du Département dans le cadre du contrat « Doux – Mialan » pour l'extension du réseau d'assainissement au village pour deux maisons en attente de raccordement.

#### **Convention pour interventions musicales à l'école**

L'école publique a décidé de reconduire les séances d'interventions musicales pour l'année scolaire 2017/2018. Le coût de cette prestation s'élève à 1 492.50 € (15 séances d'1h pour 2 classes et ½ h pour la classe des plus petits). Accord du conseil.

#### **Divers**

Mireille Desestret fait le compte-rendu du Conseil d'école, effectif stable pour la prochaine rentrée, 115 enfants dont 76 à Lemps.

La fête de l'école aura lieu le 24 juin 2017.

Le Syndicat Mixte du Conservatoire Ardèche Musique et Danse a toujours des difficultés financières, la participation des communes doit être revue.

Monsieur le Maire indique que la cabine téléphonique de Lubac va être supprimée.

Il précise que le permis de construire d'Ardèche Habitat pour la Résidence du Levant au village est accordé et présente les plans des 8 logements.